



INSTRUCTION N° 00016 /I/CCAA/DG/DSA/SDON/SPA/ewel du 13 OCT 2017
Fixant le nombre de passages à l'examen du certificat de sécurité et sauvetage (CSS).

1. Généralité

La présente instruction fixe le nombre de passages à l'examen du Certificat de Sécurité et Sauvetage (CSS) organisé par la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA).

2. Le certificat de sécurité et sauvetage (CSS).

Le certificat de sécurité et sauvetage sanctionne un ensemble de connaissances de base théoriques et pratiques nécessaires pour exercer la fonction de sécurité-sauvetage.

3. Examen du certificat de sécurité et sauvetage

Pour obtenir le certificat de sécurité et sauvetage, le candidat doit passer un examen constitué des épreuves théoriques, une épreuve de natation et des épreuves pratiques.

Pour être déclaré reçu aux épreuves théoriques, le candidat doit obtenir au moins 70% du nombre total de points dans chaque matière.

Pour être admis à se présenter aux épreuves pratiques ainsi qu'à l'épreuve de natation, le candidat doit être reçu aux épreuves théoriques.

4. Validité

Les candidats reçus aux épreuves théoriques reçoivent de l'autorité une décision y afférente signée du Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority et valable deux (02) ans pour se présenter aux épreuves pratiques et à l'épreuve de natation.

5. Limitation

Quoique la réussite aux épreuves théoriques est valable deux (02) ans, il est nécessaire de rappeler qu'il s'agit d'un examen qui prépare le candidat à assurer la sécurité des passagers en vol et au sol. Aussi, le candidat n'ayant pas été admis aux épreuves pratiques ainsi qu'à l'épreuve de natation doit suivre un programme de mise à niveau validé par la CCAA avant de se présenter de nouveau audit examen.

De même, le nombre de fois qu'un candidat peut se présenter à l'examen certificat de sécurité et sauvetage est limité à trois (03).

Après la troisième tentative, si le candidat n'est toujours pas admis, il sera notifié par décision de l'autorité de l'interdiction de se présenter ultérieurement aux sessions de l'examen de certificat de sécurité et sauvetage.



ASSOUMOU KOKI